

**Visite de la Chartreuse
de Sainte Croix en Jarez
et
de la Maison des Tresses et Lacets**

**Mardi 25 juin 2024
Départ 8h30 - RDV parking CLB**



Visite et Découvertes vous propose de découvrir quelques originalités du massif du Pilat (versant Gier)

En matinée, nous partirons à la découverte d'un lieu atypique surprenant niché dans le Parc naturel régional du Pilat : la Chartreuse de Sainte Croix en Jarez.

L'histoire particulière de Sainte-Croix-en-Jarez et l'omniprésence de l'ancien monastère au cœur même du village, lui donne un charme et un cachet unique. Cette qualité lui est largement reconnue. Il est protégé au titre des sites patrimoniaux remarquables et considéré comme l'un des Plus beaux villages de France® depuis 1982

Puis viendra le temps d'une dégustation et d'un repas que nous prendrons au restaurant « Le Cartusien » à Sainte Croix en Jarez.

L'après-midi nous visiterons la Maison des Tresses et Lacets à La Terrasse en Dorlay, un musée-atelier installé dans une ancienne usine de tressage. Son moulin à eau utilise l'énergie mécanique tirée du courant du Dorlay qui, grâce aux installations hydrauliques, entraîne une imposante roue à augets. Dans l'atelier de tressage, 40 métiers bois plus que centenaires fabriquent sous les yeux des visiteurs des lacets et galons aux couleurs chatoyantes. Ces machines encore en activité sont remarquables par leur complexité et l'ingéniosité de leur mécanisme.

❖ **Rendez-vous :**

Le covoiturage sera réalisé sur le parking CLB avant le départ à 8h30.

❖ **Modalités d'inscription :**

Les inscriptions se font par mail exclusivement à Geneviève Ducoté :
genevieve.ducote@outlook.fr avant le 15 juin 2024.

La confirmation de votre inscription accompagnée d'un chèque de 33 euros par personne, devra parvenir dans la boîte SDL **avant le 15/06/24.**

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

Monique Tribollet 0609260125

ou Claude Durand au 0478478855 ou 0251220570

- « *Chaque participant exerce l'activité sous sa propre responsabilité, doit avoir les aptitudes nécessaires et avoir souscrit une assurance personnelle Responsabilité Civile, accidents de la vie et assistance. Un responsable d'activité peut refuser l'inscription d'un participant s'il estime qu'il n'a pas les aptitudes nécessaires* »
- « *Nous vous informons que les photos prises au cours de l'activité ou de la sortie peuvent être diffusées sur notre site internet* »,

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Visite de la Chartreuse de Sainte Croix en Jarez et de la Maison des Tresses et Lacets
le mardi 25 juin 2024

M. : Téléphone mobile :
Mme : Téléphone mobile :

Mail (écrire très lisiblement) :
s'inscri(ven)t pour la visite.

Joindre un chèque à l'ordre de SAINT DIDIER LOISIRS 33 € x =€